

Service fixe

Le message à transmettre par l'intermédiaire du service fixe aéronautique (SFA) n'est accepté que :

- s'il est conforme aux dispositions de l'Annexe 10 de l'OACI, Volume II, Chapitre 3,3.3 ;
- s'il est préparé dans les formes spécifiées à l'Annexe 10 de l'OACI ;
- si le texte de ce message ne comprend pas plus de 200 groupes.

3.3 *Service de radiodiffusion*

- VOLMET

Des émissions météorologiques subrégionales (émissions radiotélégraphiques VOLMET) s'adressent aux aéronefs en vol. Tous les détails à ce sujet figurent à la section GEN 3.5.

- ATIS

L'émission du message ATIS aux aéroports de CASABLANCA/Mohammed V, et OUJDA/Angads est assurée par la voie radiotéléphonique sur les fréquences figurant en AD 2 GMMN-9 et AD 2 GMFO-7.

3.4 *Langues utilisées*

Les langues utilisées dans les communications radio-téléphoniques sont l'Anglais et le français.

3.5 *Où obtenir des renseignements détaillés*

Les détails relatifs aux diverses installations destinées aux aéronefs en croisière se trouvent dans la 2^e Partie, ENR 4. Les détails des installations disponibles dans chaque aéroport se trouvent dans la section prévue à cet effet dans la 3^e Partie (AD). Dans les cas où une installation dessert aussi bien les aéronefs en croisière que les aéroports, ces détails se trouvent à la fois dans la 2^e Partie (ENR) et la 3^e Partie (AD).

Fixed service

The messages to be transmitted over the Aeronautical Fixed Service (AFS) are accepted only if :

- they satisfy the requirements of ICAO Annex 10, Volume II, Chapter 3,3.3;
- they are prepared in the form specified in ICAO Annex 10;
- the text of an individual message does not exceed 200 groups..

3.3 *Broadcasting service*

- VOLMET

Sub-area meteorological broadcasts (VOLMET radiotelegraphy broadcasts) are available for the use of aircraft in flight. Full details are given in subsection GEN 3.5.

- ATIS

ATIS broadcast message at CASABLANCA/Mohammed V, and OUJDA/Angads airports, is ensured by the radiophonic way on frequencies given in AD 2-GMMN-9 et AD 2 GMFO-7.

3.4 *Languages used*

English and French languages are used on radiocommunication.

3.5 *Where detailed information can be obtained*

Details of the various facilities available for the en-route traffic can be found in Part 2, ENR 4. Details of the facilities available at the individual aerodromes can be found in the relevant sections of Part 3 (AD). In cases where a facility is serving both the en-route traffic and the aerodromes, details are given in the relevant sections of Part 2 (ENR) and Part 3 (AD).